

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE MOUTIER

Moutier.ch

société - vie quotidienne - politique - loisirs - jeux - portraits

PAGES 4-5

COMPTOIR PARFUMÉ

La rue Centrale abrite le comptoir d'HeVa, un commerce pas comme les autres où les odeurs font partie de l'ambiance distillée. Entre nourriture et cosmétique, chacun y trouve son bonheur.

PAGE 13

AIDES BIENVENUES

Les organisateurs de spectacles ou de manifestations sportives suivent attentivement les délibérations de la Commission Culture, Sports, Loisirs et Jeunesse habilitée à les aider dans leurs démarches.

PAGE 15

REJOIGNEZ-NOUS!

Le Conseil des parents d'élèves de l'école primaire cherche presque désespérément de nouveaux membres. A quatre, la vision de la vie scolaire peut être un peu limitée.



Nuno Figueiredo

info@girardinstores.ch

www.girardinstores.ch

032/499.96.67



2743 Eschert

- **S**TORES
 - VOLETS
 - MOUSTIQUAIRES
 - STORES TOILES
 - BARRIÈRES
- PORTES DE GARAGE

Garage du Coteau

Pierre-Yves Hostettler



achat, vente et réparations toutes marques.

Chemin des Pommiers 10 2740 Moutier

Tél / fax : 032 493 44 75 Natel : 079 409 54 76

L'expert en énergies renouvelables et économiques.

Rebeuvelier, Moutier et Saignelégier T +41 32 435 55 11





Delémont Tél. 032 423 80 40

Porrentruy Tél. 032 466 39 83



Votre spécialiste pour les









L'équipe de l'agence de Moutier est actuellement composée de 2 collaborateurs. Christian Krähenbühl (responsable d'agence) qui gère toutes les demandes relatives à nos différents secteurs d'activités.

Lorena Baffa assistante commerciale, qui gère toute la partie administrative de notre agence et qui sera ravie de vous accueillir auprès de notre succursale.

NOS SECTEURS

Mécanique | Industrie | Bâtiment Médical | Horlogerie | Hôtellerie & Restauration | Tertiaire





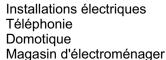
PROMAN Avenue de la Gare 16 2740 Moutier

+41 32 493 71 71 moutier@proman-group.ch www.proman-group.ch





UNE ENTREPRISE DE **groupe**



2740 Moutier www.kropf-elec.ch T. 032 494 55 55

La culture et le sport, des biens essentiels!

Chères lectrices, chers lecteurs,

Parallèlement à notre tradition industrielle, la riche histoire de Moutier a fait de notre ville un haut lieu de la culture, des arts et du sport. Cet héritage est une aubaine. Il est garant de développement et doit être préservé pour que Moutier continue à rayonner au cœur du Jura.

À l'heure où notre ville prépare activement son transfert dans la République et Canton du Jura, une des volontés affirmées du Conseil municipal est de profiter de ce processus enthousiasmant pour développer encore le rôle historique de Moutier en matière de culture et de sport. Nous poursuivons l'objectif de pérenniser les institutions actuelles et nous nous donnerons les moyens d'anticiper les nouvelles opportunités de développement qui se profileront inévitablement.

La culture est un moyen d'épanouissement, d'expression, et un regard porté sur le monde. Le sport développe la solidarité, le respect, l'esprit d'équipe et le sens de l'effort. Autant de valeurs qui contribuent largement à la vie en groupe et à la cohésion sociale. En tout cas, à Moutier encore plus qu'ailleurs, la culture et le sport font office de ciment pour la société. Ils favorisent les rencontres et ils rendent notre ville joyeuse et dynamique.

En s'appuyant sur la Commission Culture, Sports, Loisirs et Jeunesse, les autorités communales soutiennent activement les différentes associations. Elles ont notamment la responsabilité de leur offrir des conditions cadres idéales afin qu'elles puissent se développer et rayonner. La Municipalité est toutefois consciente de ses limites. En effet, rien ne pourra jamais suppléer l'initiative et l'engagement privés dans les domaines précités.

Comme beaucoup d'entre vous, je me suis construit de magnifiques souvenirs sportifs, surtout autour des talus de Chalière. J'ai également en mémoire des spectacles ou des expositions qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont particulièrement marqué. Ces expériences essentielles, je les dois principalement à ceux qui s'engagent sans compter dans leur travail ou leur passion. C'est bien grâce à ces heures d'investissement personnel que nous bénéficions tout-e-s d'un magnifique panel d'activités.

Dès lors, la Municipalité et moimême tenons à souligner le travail de toutes nos associations et les remercier pour le rôle important qu'elles jouent dans la vie de notre commune. La vie associative est incontestablement un maillon essentiel de notre ville et de ses habitant-e-s!



Pierre Sauvain Conseiller municipal

IMPRESSUM

| Case postale, 2740 Moutier |
|---|
| Éditeur: Ville de Moutier |
| Éditeur délégué: Public.ch Sàrl |
| Rédacteur: Dominique Dumas dominiquedumas@bluewin.ch |
| Publicité: Syner J SA contact@syner-j.ch, tél. 032 545 08 08 |
| Conception et réalisation graphique: Pressor SA |
| Impression: Pressor SA |

Distribution: La Poste Suisse **Tirage:** 4'300 exemplaires

www.moutier.ch

SOMMAIRE

| Un comptoir parfumé | 4-5 |
|---------------------------------|-----|
| Subventions au rendez-vous | 6-7 |
| Informations | 8 |
| Conseil de Ville | 9 |
| Agenda | 10 |
| Services industriels | 11 |
| Pro Infirmis en Prévôté | 12 |
| Faire face aux abus sur mineurs | 13 |
| Max Robert | 14 |
| Le Conseil des parents recrute | 15 |
| Côté pratique | 16 |
| Le motocross, ce mal-aimé | 17 |
| Jeux | 19 |

Des sensibilités diversif vivre un commerce pas

Bien qu'encore jeune, le comptoir d'HeVa a déjà sa propre histoire. En un peu moins de trois ans, il a perdu une de ses propriétaires – elle propose toujours ses articles aux clients – et affronté une pandémie. Comme tous les commerces nous direz-vous! À part que ce sacré virus a contraint sa propriétaire à modifier un peu son commerce pour compenser les zones où, faute de produits essentiels à proposer, elle ne pouvait gagner sa vie. Elle a dû recentrer son activité, abandonnant quelque peu le côté culturel. Et comme tous les commerces, elle a reçu des agents venus constater que seuls des produits essentiels étaient proposés à la vente. Mais ça, c'était lors du Covid, une période où le jeune comptoir s'est adapté, mais n'a jamais fermé ses portes.

Le comptoir d'HeVa n'est pas un commerce comme les autres. Le visiteur est d'abord saisi aux narines par une odeur prenante qui, il faut bien l'admettre, est partiellement en contradiction avec le visuel de l'endroit. Et ce n'est pas le nom du magasin qui vous permettra d'élucider ce petit mystère: «Au départ, nous étions deux à nous lancer dans l'aventure, raconte une des ses fondatrices, Helga Streit. C'est lors d'un apéro bien arrosé qu'avec ma voisine, Valérie, nous avons décidé d'ouvrir ce magasin. Nous avons choisi de nommer ce comptoir en nous servant des deux premières lettres de nos prénoms, d'où le comptoir d'HeVa qui ne changera pas de nom suite au retrait de sa cofondatrice. Au départ, nous nous concentrions sur le cosmétique et sur l'illustration avec notamment les livres pour enfants de Valérie. Nous voulions aussi ouvrir un endroit permettant à d'autres artisans d'exposer leurs produits. Nous voulions garder cet esprit de comptoir, un lieu où on trouve un peu de tout.»

Un long parcours

On trouve pour la première fois Helga à Moutier lorsqu'elle entreprend un apprentissage d'assistante en pharmacie dans ce qui était alors la pharmacie Greppin. Son diplôme en poche, elle exercera différents métiers dans la vente avant de se lancer dans les assurances maladie. Avant de revenir à ses premières amours, elle effectue encore un séjour en usine: « C'est ensuite que j'ai recommencé à faire mes cosmétiques que je vendais d'abord sur les marchés ou sur

Internet. Malheureusement, il me fallait aussi aller démarcher des revendeurs pour disposer d'un réseau de point de vente. Et ça, ce n'est vraiment pas mon truc. J'ai donc décidé d'ouvrir mon propre magasin, ce qui se fera avec Valérie.»

Axé cosmétique

En octobre 2019, lorsque le comptoir d'HeVa ouvre ses portes à la rue Centrale, dans un local qui avait accueilli un magasin de mode puis un commerce de télévisions, les produits cosmétiques se taillent la part du lion: «J'y vendais déjà une large gamme de mes propres produits composée de shampooing, de crèmes, de savons, de déodorants ou de baumes par exemple. Tous mes produits sont axés sur l'esthétique. Nous n'avons pas le droit de nous lancer dans le côté thérapeutique. La législation nous empêche de nommer un de nos produits baume contre les rides, par exemple. Mes produits n'ont ainsi pas le droit d'être thérapeutiques, préventifs ou curatifs. Ils sont tous issus de ma passion pour les préparations. Aujourd'hui, chaque recette est vérifiée par un toxicologue. Chaque produit dispose de son dossier d'information. Ces démarches sont indispensables pour un commerce, mais pas pour un marché.»

Que l'indispensable

Au bout de trois mois, le Covid se manifeste et contraint les deux dames à se remettre en question: «En février 2020, nous nous sommes posées beaucoup de questions, même si nous n'avons jamais fermé. Nous proposions déjà de l'alimentaire et les produits de base. Nous vendions déjà presque de tout, des meubles, des habits pour bébés. À l'époque, nous avons toutefois dû barrer certains de nos rayons. La boutique a évolué différemment de ce que nous pensions. Au départ, mon ex-associée s'occupait surtout



iées pour mieux faire comme les autres

du côté artistique, avec des expositions. Une surface était réservée pour cela. Avec le Covid, nous n'avons pas pu faire comme nous le souhaitions. Nous nous sommes donc orientées vers le nécessaire. Au final, ce sont les clients qui ont choisi ce qu'ils voulaient.»

Une mutation

Au départ le commerce fonctionnait selon le principe du dépôt-vente. « Depuis deux ans, nous avons acquis de plus en plus de produits. C'est surtout du côté alimentaire que nous achetons notre marchandise. Pour remplir la surface que nous avons, il

faut tout de même quelques articles. Actuellement nous en sommes à 126 fournisseurs, dépôt-vente compris. J'espère toutefois que l'on ait plus de produits à proposer, avec le fromage à la coupe, les produits laitiers et davantage de légumes, même si nous proposons déjà les paniers de légumes une fois par semaine. Au début, nous ne voulions pas faire les fromages, mais il y a eu une telle demande que nous nous y sommes mises. Nous avons longuement réfléchi. J'ai ainsi dû demander à mes collègues si elles étaient d'accord. Nous allons même suivre une formation pour préparer des plateaux de fromages.»

Les clients commandent

Heva Streit n'est pas du genre seule maîtresse à bord. Ainsi, lorsqu'elle parle de son équipe, elle ne parle pas d'employées, mais bien de collègues. Le raisonnement est le même lorsqu'elle parle de ses produits. Elle ne cache pas qu'elle entend encore agrandir son offre: «Mais tout dépendra de ce que nos clients nous demandent. Ce sont tout de même eux qui font vivre la boutique. Nous allons toutefois rester dans le cosmétique et dans l'épicerie fine. Nous allons essayer de proposer des produits que l'on ne trouve pas ailleurs.» Dans une ambiance qui, elle aussi, n'existe pas ailleurs...

Une partie de l'équipe du comptoir d'HeVa avec, de gauche à droite, Sarah Pessotto, Helga Streit et Laeticia Grimaître.



Une commission qui réu et acteurs du monde cul

L'attractivité d'une commune passe par de nombreux éléments. Son aspect visuel ou les infrastructures offertes font partie des éléments qui peuvent séduire un visiteur ou faire qu'un citoyen se sente bien dans sa commune. Les activités culturelles et sportives s'ajoutent à ce catalogue de bonnes choses aptes à séduire une personne désireuse de s'installer dans une cité ou tout bonnement d'y rester. C'est dans cette optique que la Commission Culture, Sports, Loisirs et Jeunesse (CCSLJ) revêt une grande importance. Si ce n'est pas elle qui effectue le choix des activités ou des spectacles proposés, elle y contribue grandement en octroyant des subventions aux associations ou aux acteurs de la vie prévôtoise qu'elle estime méritants.

La Commission Culture, Sports, Loisirs et Jeunesse vit sur un fil, comme toutes les commissions permanentes de la commune depuis le retrait de treize conseillers de Ville. Elle ne dispose que d'un effectif minimum pour entretenir le quorum: «Nous procédons parfois à des consultations par courriel lorsque nous ne pouvons pas nous réunir, avoue Claire-Lise Coste, présidente de la commission. Nous n'avons pas le choix, car souvent nous avons des délais à tenir.» Ces fameux délais sont liés à la date de la manifestation et au principe de subsidiarité au fait qu'un organisateur ne peut prétendre à des subventions cantonales que si la Municipalité met la main à la poche.

Une certaine autonomie

La CCSLJ dispose d'un certain pouvoir en tenant les cordons de la bourse lors d'organisations de manifestations sportives. Oh! une bien petite bourse puisque la commission ne peut pas décider seule lorsque la subvention dépasse 2000 francs. Dans ce cas, un préavis est adressé au Conseil municipal, qui se prononce. Conscient de la faible ampleur de ses moyens, la commission a même décidé de limiter son aide à 1000 francs par cas, histoire de faire profiter le maximum d'acteurs de la vie locale de sa générosité: «Si nous désirons faire profiter certaines sociétés de cette manne après les vacances d'été, nous sommes obligés d'agir ainsi. Sans cela, les manifestations qui bénéficient de l'effet

de subsidiarité ne toucheraient rien du tout.» Ainsi, pour les sports, la commission ne dispose que de 8000 francs par année.

Pour bénéficier d'une aide, il faut qu'un lien avec Moutier existe, que ce soit lors de la tenue de la manifestation dans la ville ou lorsque des artistes ou les sportifs qui sollicitent une aide proviennent de la ville. Par contre, les mêmes manifestations ne peuvent être aidées plus de trois fois dans la même année.

Ce que la commission ne fait pas, c'est d'octroyer des subventions pour des clubs de foot ou de hockey par exemple. Les sommes débloquées pour payer le coût de la glace figurent au budget communal et ne passent pas par le filtre de la CCSLJ. Ceci ne l'a pas empêchée de procéder ces derniers mois à l'analyse de toutes les aides distillées par la commune en mettant à disposition gratuitement ou à bas coûts certaines salles: « Ainsi, nous avons une vision claire de tout ce que la commune fait pour ses sociétés. Nous nous sommes rendu compte que certains clubs recevaient peu par rapport au nombre de ses membres.»

Même principe

La commission dispose de 15 000 francs pour soutenir les activités culturelles. Et là certains choix doivent être effectués. Si la commission ne soutient pas les écoles de danse, elle le fait par contre pour

leur spectacle annuel. Les organisateurs de concerts peuvent aussi être aidés. Et puis, la commission entre en matière sur les demandes liées à la publication de livres ou de CD. Dans tous ces domaines, si les



ssit à allier sportifs turel

sommes sollicitées sont plus importantes que les fameux 1000 francs, la commission analyse le projet et établit un préavis à l'intention de l'exécutif. Pour les grandes subventions, la commission des finances se prononce également.

Un formidable travail

La commission et le SeJAC marchent la main dans la main. Claire-Lise Coste n'est ainsi pas la dernière à jeter un coup d'œil sur les activités du Centre de jeunesse qui joue un rôle déterminant dans l'intégration de certains jeunes, même si tous sont les bienvenus dans la structure. «Le SeJAC n'est pas réservé à de jeunes paumés, insiste la conseillère municipale. Un immense travail a été fait pour que tous les jeunes s'y sentent bien. Il a aussi fallu lutter pour atteindre un équilibre garçons filles. Il n'y a pas si longtemps, il n'était fréquenté que par des garçons.»

Le SeJAC collabore avec la commission aussi dans le domaine sportif. Ainsi, si le centre est plutôt axé sur la mixité sociale dans le domaine du sport, la commission se penche davantage sur les moyens à fournir pour atteindre ce but.

Des mérites

La commission s'intéresse bien évidemment à la vie prévôtoise. C'est elle qui organise la remise des prix sportifs et culturels. Elle récolte ainsi les propositions des citoyens. Après examen, le mérite est attribué ou pas. Et pour la remise, pour en faire une vraie fête, les autorités ont décidé de jumeler la cérémonie avec celle des promotions civiques.

La Commission Culture, Sports, Loisirs et Jeunesse avec de gauche à droite: (assise) Françoise Beuchat, secrétaire, Claire-Lise Coste, présidente, de gauche à droite (debout): Jocelyne Garraux, Michel Zbinden, Valentin Winistoerfer et Pauline Weiss.



Dormir plutôt que compter les moutons

La Commission politique du 3° âge de la commune de Moutier a le plaisir de vous convier à une rencontre organisée en collaboration avec Pro Senectute Arc Jurassien.

Si vous n'avez pas plongé dans le sommeil au 1001° mouton, il est temps d'essayer autre chose! Lors de cet après-midi, vous apprendrez comment le rythme du sommeil s'adapte à l'âge et quelles peuvent être les causes des troubles du sommeil. Nous allons parler des précautions à respecter lorsque l'on prend des somnifères et des possibilités qui s'offrent à chacun pour mieux dormir.

Des techniques de détente, favorisant l'endormissement, vous seront également proposées. Date Jeudi 19 mai 2022, de 14h30 à 16h30

Lieu Sociét'halle, Avenue de la Liberté 9, 2740 Moutier

Intervenants Sylvia Wicky, Vieillir en forme, PSAJ; Fanny Meier, responsable Sport et Mouvement PSAJ; Jean-Claude Zürcher, Pharma-

cien, Moutier

Coût Cette conférence est **gratuite** et ouverte à tous et sera suivie

d'une petite collation

Inscription Jusqu'au 12 mai 2022 auprès du secrétariat de la Commission

politique du 3° âge de Moutier, Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 927, 2740 Moutier, info@avs.moutier.ch, tél. 032 494 11 37.

Sur mandat de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, avec le soutien de Promotion Santé Suisse







Bons de garde

Pour la période 2022-2023 (du 1^{er} août au 31 juillet), les parents ou toute autre personne détenant l'autorité parentale, peuvent déposer leur demande de bons de garde via la plate-forme Kibon (www.kibon.ch) dès le 1^{er} avril 2022.

Nous rendons attentifs les parents au fait qu'il n'est pas possible de présenter une demande de bon de garde avec effet rétroactif. Il est donc très important de déposer votre demande dans les temps impartis, afin que la subvention puisse être allouée pour le début de la nouvelle période, à savoir dès août 2022.

Pour de plus amples informations au sujet du système des bons de garde, vous pouvez consulter les divers documents se trouvant sur le site internet de la commune de Moutier, sous la rubrique «Bons de garde CDE/SAF».

En cas de questions, nous vous invitons également à prendre contact avec le Centre de l'Enfance de Moutier, au numéro 032 493 56 31 ou par courriel à **info@cre.moutier.ch** ou au Service d'accueil en famille, au numéro 032 492 10 05 ou par courriel à **saf@moutier.ch**



CDE/SAF

Échos du Conseil de Ville

Lors de sa séance du 28 février 2022, le Conseil de Ville:

A ACCEPTÉ:

- le rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (2° semestre 2021; SeJAC: activités, fonctionnement et financement):
- à l'unanimité, la motion de Cédric Erard (PSA) demandant l'intégration de Moutier au projet de Réseau VTT de la République et Canton du Jura, l'a considérée comme étant réalisée et l'a classée;
- par 27 voix, la motion du PDC intitulée: « Pour des sapins de Noël pérennes ».

A NOMMÉ:

- Michel Zbinden (PSA), membre de la Commission Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse, en remplacement de Julia Balmer:
- Corentin Faivre (RAU), membre de la Commission de l'Urbanisme, en remplacement de Antony Pelletier:
- Clément Piquerez (RAU), membre de la Commission technique, en remplacement de Gaëtan Aubry.

A PRIS CONNAISSANCE:

 de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation du Rauraque intitulée: «Repenser la circulation à la rue Beausite à Moutier?»;



- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite de Moutier à Venir relative à l'école ménagère;
- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite de Moutier à Venir relative au dépassement de crédit lors de la réfection de la piscine;
- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite de Moutier à Venir relative au chauffage à distance;
- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite du PDC intitulée: « Des zones 30 à Moutier? ».

Virginie Simonin Adjointe au Chancelier

Une journée type au cœur du projet

La commune de Moutier carbure à plein régime pour réaliser le transfert de la ville dans le canton du Jura. Dans chaque édition de moutier.ch, un point sera fait avec le chargé de projet.

Dans l'enthousiasmante gestion du projet «transfert», aucune journée ne ressemble à la précédente. La quantité de dossiers à porter et les processus décisionnels influencent l'organisation du travail. Une journée type n'existe donc pas. Un coup d'œil sur la journée du 5 avril 2022 résume toutefois la diversité de la mission.

La journée a démarré à 7 h 45 par le traitement des courriers électroniques. Plus tard, mini-séance avec le Contrôle des habitants pour évoquer la transmission de données entre communes. Suite à cela, il a été question de triage forestier avec le Président de la Bourgeoisie. Entre temps, la planification a été mise à jour. Ce document essentiel permet

de se repérer en un coup d'œil dans le dédale des tâches à accomplir.

Nécessaires rapports

La suite de la matinée s'est articulée autour de la rédaction d'un rapport traitant des collaborations intercommunales. Les rapports sont des outils indispensables à la consolidation d'un projet d'une telle envergure. En début d'après-midi, rendez-vous était donné à Delémont avec les Commissaires des polices municipales de Delémont et Porrentruy. But de l'opération: prendre des infos en vue de la rédaction d'un... rapport sur la future organisation de la police! Notons que, la semaine précédente, c'est le Commandant

de la police cantonale jurassienne qui nous ouvrait ses portes dans ce cadre.

La fin de la journée s'est passée au téléphone: il a été question de l'avenir du CRISM, de la Paroisse catholique ainsi que des chemins vicinaux. Un dernier coup d'œil aux courriels et la journée s'est terminée sur le coup des 18 h. Sachant que les contacts avec le Conseil municipal et Patrick Tanner, responsable de l'accueil de Moutier dans le Jura, sont quotidiens, les temps morts sont inexistants dans cette grisante mission et on peut le prétendre sans ambages: le processus a pris son rythme de croisière!



Patrick Cerf Chef de projet «Transfert de Moutier dans le Jura»



Jeudi 28 avril - Spectacle

Le Passeur

Bibliothèque - 19 h

Mercredi 11 - Dimanche 15 mai - Animations

Semaine du Polar dans la Ville

Film, enquêtes, AuerMystery, cluédo géant, Enigmes dans la ville, festival du roman policier, exposition, concert



Jeudi 12 - Samedi 14 mai - Danse

Fête de la Danse

Spectacles dans divers endroits de la ville

www.ccpmoutier.ch

Vendredi 13 - Samedi 14 mai - Animations

56° Fête de la jeunesse jurassienne

Patinoire



Samedi 21 mai - Journée contes

MoutieRaconte

Sous le couvert entre le Tabou et la Vaudoise assurance -10 h à 19 h



Vendredi 10 juin - Danse

Spectacle « D'autres »

Chantemerle

www.ccpmoutier.ch

Et aussi...

30 avril et 1er mai - Tir populaire et Tir des écoliers

6 mai - Vernissage Exposition Mira Stefanova

7 mai - Pop'Up Run

8 mai - Meeting d'athlétisme

Jusqu'au 15 mai - Exposition Mystères et frissons

15 mai - Mout'Art au Musée jurassien des Arts

19 mai - Conférence «Mieux vaut dormir que compter les moutons»

19 mai - Soirée jeux

21 mai - Jass par équipe du Club des Patineurs

1er **juin** - Tirs obligatoires

17 au 19 juin - Spectacle de La Maison de la Danse

17 au 28 juin - Festival Espacestand

18 juin - Festival de la Liberté

18 juin - Tirs obligatoires



Jeudi 16 juin - Musique

Unitrio joue Picasso

Sociét'halle - 20 h

www.ccpmoutier.ch

Du concret pour le climat avec TOPAZE pour tous

Précurseurs en 2010 avec l'introduction d'un produit de base 100% hydraulique suisse, les Services industriels de Moutier (SIM) font un pas de plus dans le développement des énergies renouvelables. Dès 2022, le solaire local et l'hydraulique suisse composent le produit de base pour les client·e·s des SIM. En plus de préserver le climat, ce changement de produit permet de soutenir la production locale d'électricité renouvelable.



En réponse aux objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, la Ville de Moutier renforce son engagement en faveur de la transition énergétique. Dès le 1er janvier 2022, TOPAZE, l'électricité composée de solaire local et d'hydraulique suisse, est le produit pour tous les client es des SIM en approvisionnement de base. Ce changement permet à chacun de consommer une partie des plus de 600'000 kWh (2021) d'électricité

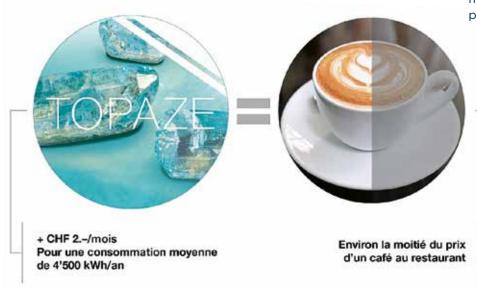
photovoltaïque (PV) produite et injectée dans le réseau prévôtois.

En effet, les centrales PV prévôtoises de Chantemerle et de la halle polysport, ainsi que la centrale hydraulique des Gorges de Court, permettent ce changement de produit. Par ailleurs, l'énergie solaire électrique produite par chaque installation privée à Moutier est prioritairement autoconsommée par les producteurs locaux et utilisateurs des bâtiments

concernés. Le surplus est injecté dans le réseau et est directement utilisé dans TOPAZE.

L'énergie renouvelable produite sur le territoire communal est durablement valorisée à travers cette nouvelle action menée par la Ville en faveur du climat. Pour une famille consommant en moyenne 4'500 kWh par an, ce changement représente quelque 2 francs par mois.

Le calculateur disponible sur sim. moutier.ch vous permet d'effectuer une simulation avec votre consommation personnelle et ainsi choisir le produit qui vous ressemble.







Pro Infirmis reçoit aussi ceux qui le désirent à Moutier

David Laubscher, assistant social, directeur du service Pro Infirmis de Bienne francophone et du Jura bernois, en charge de la consultation prévôtoise l'avoue. Même si Pro Infirmis préfère convoquer les Prévôtois à Bienne où l'institution a son siège régional, la consultation prévôtoise qui se tient un jeudi par mois dès 14 hà l'Hôtel de Ville de Moutier est accessible aux Prévôtois qui le désirent et qui veulent économiser une descente biennoise. Mieux vaut toutefois prendre rendez-vous pour s'assurer de la présence de l'assistant social: « J'ai tendance à convoquer les gens à la permanence. Personne ne s'y présente spontanément.»



Les locaux de l'Hôtel de Ville servent de cadre aux permanences de Pro Infirmis tenues par David Laubscher.

Pour les directions zurichoise et bernoise de Pro Infirmis, quel que soit le canton où Moutier se trouvera dans quelques années, les Prévôtois continueront à bénéficier des prestations de Pro Infirmis. Il semble toutefois logique que ce soit l'antenne jurassienne qui gérera Moutier. Reste qu'en attendant la date du transfert, l'Hôtel de Ville de Moutier continue à accueillir les clients qui le désirent: « Nous avons la volonté de maintenir ce service de proximité », affirme M. Laubscher.

Les familles aussi

Pro Infirmis soutient les personnes touchées par un handicap et leur entourage. Si ce sont plutôt les membres de la famille qui sont concernés, Pro Infirmis répond aussi aux questions d'autres assistants sociaux et à celles de curateurs. Dans tous les cas, la majorité des rencontres a lieu sur rendez-vous: «Le client est souvent envoyé par son médecin traitant, le service social ou l'agence AVS par exemple.

Au vu de la faible affluence, nous allons certainement corriger le tir en indiquant les dates fixées pour la permanence, mais uniquement sur rendez-vous. Nous supprimerions cette dynamique de spontanéité tout en maintenant cette proximité.»

L'Al en tête

Le premier rendez-vous est très souvent lié à l'assurance invalidité: « Souvent, la procédure d'octroi d'une rente prend beaucoup de temps et notre client reçoit des documents qui ne sont pas clairs pour lui. Nous sommes souvent des interprètes des documents de l'office. Les gens viennent aussi souvent lorsqu'ils ont des difficultés financières. Dans certains cas, ils ont droit à des aides financières en situation de handicap qui proviennent de l'OFAS. Nous faisons un budget et déclenchons éventuellement une aide. »

Aussi les proches aidants

« Nous sommes confrontés à de nombreuses situations où notre client est soutenu par des membres de la famille qui en arrivent à être en surcharge et doivent renoncer à une part de leur travail. Nous cherchons à optimiser les choses et à trouver des solutions de décharge avec le service de relève pour le proche aidant.»

Prochaines dates: 12 mai, 16 juin,
14 juillet, 11 août, 15 septembre,
13 octobre, 10 novembre, 15 décembre.



Faire face aux abus sexuels sur mineurs

« Nous parlons d'abus sexuels lorsqu'un individu, de par sa fonction/position supérieure, ou en utilisant l'emprise ou la force, tourne à son avantage un rapport de pouvoir et transgresse l'intégrité sexuelle d'une personne. Cette transgression peut être dans la zone grise (non pénale) ou être dans la zone rouge (pénale). »

(extrait d'une formation destinée aux professionnel.le.s du domaine de l'enfance et de la jeunesse de Moutier, ESPAS, 2021)

Le Conseil de l'Europe estime qu'un enfant sur cinq est concerné par la problématique des abus sexuels. Dans 60 % des cas, les agresseurs sont des personnes très proches de la victime et 40 % sont des entraîneurs. 70 % des enfants ne parlent pas avant 18 ans. Parmi les 30 % qui parlent, 20 % ne sont pas entendus.

En réaction à ces chiffres et à une actualité, le Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires (SeJAC) informe la population et plus particulièrement les clubs et les associations, qu'il se tient à leur disposition pour les orienter dans des situations d'abus sexuels soupçonnés ou avérés à l'encontre de mineurs.

Notre service est notamment composé d'une psychologue et d'infirmières en santé communautaires. Celles-ci peuvent accueillir professionnellement la parole des victimes potentielles pour les rediriger vers des services spécialisés.

Le premier d'entre eux est l'Espace de Prévention des Abus Sexuels (ESPAS). ESPAS, une association à but non lucratif qui s'engage auprès des enfants et des adultes concernés par les abus sexuels. Elle propose de la prévention et du soutien thérapeutique.

Parallèlement, les témoins ou les victimes peuvent être orientés vers la Police cantonale bernoise. Celleci dispose d'une cellule spécialisée dans les délits d'ordre sexuel envers les mineurs, dont le personnel est spécialement formé. Elle ne dispose toutefois pas d'un contact direct et il

est nécessaire de joindre la centrale via le numéro d'urgence 117.

Il est utile de savoir que la Police cantonale ne peut pas uniquement prodiguer des conseils, elle déclenchera automatiquement une procédure pénale lorsque des faits, ou même des soupçons d'abus sexuels sur mineurs, sont portés à sa connaissance.

Le personnel du SeJAC est quant à lui tenu au secret de fonction, mais aussi au devoir de signalement. Cela signifie que les employés de notre service garantissent la discrétion aux personnes qui les contactent, mais qu'ils doivent tout de même procéder à un signalement selon la situation.

En amont de cette problématique, notre service réalise des actions de fond qui visent à prévenir et à libérer la parole des jeunes. Il collabore sur ce sujet avec un large réseau et notamment avec la Commission de Prévention et de Promotion de la Santé (CPPS) qui a édité un «Memento» contenant des renseignements et des contacts utiles en cas de situations problématiques. Ces «Memento» sont à disposition de la population, des clubs et des associations sur demande auprès du SeJAC.

Finalement, notre service suggère aux clubs sportifs et aux associations deux sites internet (voir les adresses en fin d'article) qui proposent d'autres ressources utiles. Pro Juventute met à disposition des conseils pour les monitrices et les moniteurs, alors que Swiss Olympic offre des outils pratiques et un schéma d'intervention lié aux abus sexuels.

SeJAC



Adresses utiles:

Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires (SeJAC)

Avenue de la Liberté 5, 2740 Moutier Par téléphone au 032 493 10 11

Par courriel à l'adresse: sejac@moutier.ch

Ainsi que sur les réseaux sociaux: Facebook, Instagram et Snapchat

Police cantonale bernoise

Par téléphone au 117

ESPAS

Sur internet à l'adresse: www.espas.info

Pro Juventute

Sur internet à l'adresse: www.projuventute.ch

Swiss-Olympic

Sur internet à l'adresse: www.swiss-olympic.ch

Max Robert et Moutier la culturelle

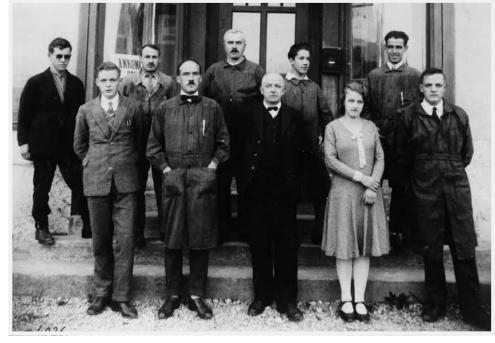
En ce début d'année 2022, nous avons emprunté le chemin «raccourci» longeant le cours de la Birse depuis la gare jusqu'à la rue du Midi qui se nomme aujourd'hui «Promenade Max Robert». Cette allée, qui fut inaugurée sous cette appellation en 1992, prend fin (ou débute selon le sens dans lequel on l'arpente) en face de l'ancienne imprimerie qui était le lieu de travail de notre homme pendant des décennies.

La promenade est courte mais propice à se rappeler que l'homme, passionné de peinture et de culture (il fut par ailleurs animateur culturel de la ville), fut remercié de son vivant par la Municipalité pour sa contribution au rayonnement artistique de la Prévôté et de la Suisse romande. Ce personnage aux multiples casquettes fut imprimeur mais également éditeur, journaliste, mécène, Conseiller de Ville, et reçut en 1991 le prix du patrimoine romand.

Un quart de siècle s'est aujourd'hui écoulé depuis que Max est allé rejoindre ses amis artistes dans les étoiles un 3 novembre 1997. Mais revenons un peu sur le parcours exceptionnel de ce natif de Tavannes, dont bon nombre de Prévôtoises et de Prévôtois se souviennent encore avec émotion et gratitude.

En 1918, suite à des divergences à la tête du journal «Le Petit jurassien», le rédacteur de l'époque Léon Froidevaux est limogé. Ce périodique, fondé une trentaine d'années plus tôt par Adolphe Imhof, a ainsi besoin d'un nouveau «capitaine».

Le père de Max, prénommé Oscar, est alors contacté et devient le nouveau directeur de l'imprimerie, occupant simultanément le poste laissé vacant par le licenciement de Léon Froidevaux. La famille déménage en 1918 déjà de Tavannes à Moutier pour y demeurer de manière pérenne. Max Robert a alors 10 ans et il est le troisième enfant d'une fratrie de quatre filles et deux garçons. Avant son périple en Prévôté, notons que père Oscar était maître secondaire et rédacteur du « Courrier de la Vallée de Tavannes», ce qui le prédisposait parfaitement à reprendre les affaires de l'entreprise et du «Petit Jurassien».



Max Robert, debout au premier rang à droite, devant l'imprimerie de son père à Moutier.

Quelques dates-clés

En 1924, le jeune Max entame un apprentissage de typographe au sein de l'entreprise familiale.

En 1936, il épouse Alice Jeannet de Moutier. Le couple aura trois enfants.

En 1948, il a le chagrin de perdre son frère Charles qui était comptable dans l'entreprise familiale et possédait un talent certain pour la peinture. Il était un exemple pour Max qui essayait de l'imiter. Quelques toiles de cet artiste sont exposées au MTAH.

Max se retrouve plus tard à la tête de l'entreprise et, convaincu d'être un bien meilleur ambassadeur au bénéfice des artistes que peintre lui-même, abandonne les pinceaux pour se consacrer pleinement à ses travaux d'imprimerie et à la diffusion

d'œuvres locales comme celles de productions artistiques venues d'ailleurs. C'est un homme jovial et très actif dans les sociétés de Moutier. Il resserre les liens entre les artistes, co-fonde le Musée jurassien des Beaux-Arts à Moutier et se lance également dans l'édition d'art. L'imprimeur Max Robert, collectionneur et ami des peintres, est l'un des initiateurs de l'éveil des Prévôtois pour l'art contemporain.

C'est notamment lui qui est à la base des choix de vitraux de Coghuf pour la collégiale Saint-Germain et Manessier pour ceux de l'église Notre-Dame. La ville de Moutier lui doit énormément.

> Michel Jobin Bénévole au MTAH



Appel à venir renforcer le Conseil des parents d'élèves

Danilo Corvaglia se sent parfois bien seul au sein du Conseil des parents. Ce père de deux enfants de douze et onze ans préside le Conseil des parents d'élèves. Il n'a pas trop de peine à maintenir l'ordre dans son conseil composé actuellement de... quatre membres. «Il y a une cinquième personne qui va venir voir prochainement.»

Le Conseil des parents d'élèves que Danilo Corvaglia préside concerne les parents d'enfants fréquentant les huit premières années scolaires. Pour en faire partie, la personne doit avoir un enfant qui fréquente l'école. Et lorsque celui-ci passe en secondaire, elle n'a d'autre choix que d'intégrer le Conseil des parents de l'école secondaire: « C'est le cas de l'une des quatre membres actuels de l'association. Nous avons essavé de rameuter du monde, sans grand succès. » Mais est-ce possible de travailler dans ces conditions? Eh bien, oui. Il faut dire que l'association s'aligne sur les thèmes annuels choisis par les infirmières scolaires en apportant un plus. Elles nous disent ce qu'elles projettent de faire et nous regardons ce que nous pouvons apporter de plus. Il peut s'agir d'organiser une conférence sur le thème.»

Avec les enseignants

Le rôle du Conseil consiste aussi à être attentif à ce qui se passe dans les écoles. Lorsqu'ils remarquent quelque chose, les membres du Conseil peuvent en discuter avec les enseignants. «Il nous arrive aussi de servir de relais avec certains parents. Dans la plupart des cas, nous en parlons entre nous avant de le faire avec la direction. D'une manière générale, nous avons toujours eu de bons contacts avec la direction.»

Sacré Covid

«Honnêtement, nous sommes très peu sollicités. Tout le monde ne fait pas appel à nous lorsqu'il y a une problématique avec son enfant. Lors de la période du Covid, nous avons eu quelques remontées de personnes qui avaient du mal à comprendre les décisions prises. Mais à part ça, la période a été très calme. Nous ne sommes par contre pas condamnés à nous aligner sur la thématique choisie par l'infirmière scolaire. Si elle nous plaît, nous nous alignons, dans le cas contraire, nous choisissons notre propre voie.»

Rejoignez-nous!

Danilo Corvaglia souhaiterait bien évidemment présider une association composée de plus de membres: «C'est dommage d'être si peu. Pour peu que nous ayons les mêmes intérêts, les sujets traités peuvent être bien rares. Il serait intéressant d'avoir d'autres visions des choses. En étant si peu nombreux, il peut aussi y avoir une certaine démotivation de notre part. Notre rôle peut être important lorsque nous diagnostiquons un problème de fonctionnement ou des faits qui touchent de nombreux élèves. Par contre, lorsqu'un seul enfant est concerné, nous conseillons à ses parents de régler la chose en direct avec l'enseignant ou avec la direction.»



Numéros d'urgence

| Police | 117 | Urgence enfants et adolescents | 147 |
|--|---------------|---|--------------------------|
| Pompiers | 118 | - Cinario de adolescento | 1-17 |
| Ambulance | 144 | SOS Futures mamans | 032 422 26 26 |
| REGA | 1414 | La Main Tendue | 143 |
| REGA | 1414 | Service de piquet | |
| Tox Info Suisse (intoxication) | 145 | des Services industriels Moutier (eau-électricité) | nouveau 032 494 12 12 |
| Appels d'urgences en Europe | 112 | Numéro d'urgence en cas de catastrophe | 0840 80 2740 |
| Médecin de service en cas d'urgence | 0900 93 11 11 | Dentiste de service en cas d'urgence | 032 466 34 34 |
| Hôpital de Moutier | 032 494 39 43 | | |

Service de nuit et de dimanche des pharmacies de Moutier

Dimanches et jours fériés: 10h-12h/18h30-19h

Amavita Centre Migros 058 878 20 70

• 27-29 avril • 14-20 mai • 28 mai-3 juin

• 11 – 17 juin

Amavita Centre Coop 058 878 27 50

• 7-13 mai • 21-27 mai • 18-24 juin

Pharmacie de la Gare 032 493 32 02

• 30 avril-6 mai • 4-10 juin



Place d'accueil du Stand

Nous rappelons à la population que cette place se veut publique et ouverte à tous.

Un panneau est à disposition sur la cabane pour permettre aux personnes qui le désirent d'informer de leur venue à une date précise. Mais attention, ces informations ne constituent pas une réservation officielle et ne donnent aucunement l'assurance de pouvoir occuper les lieux.

La Municipalité compte donc sur le civisme, le respect et la convivialité de chacun et chacune.

Merci également de respecter la tranquillité du voisinage, qui ne doit pas être perturbée par des nuisances sonores excessives.



Priorité aux entraînements de motocross

Son franc-parler est connu de tous. Agriculteur, Albert Ruch - mieux connu sous le nom de Bérou -, est avant tout un motard passionné. Sa vie, c'est aussi - ou surtout - le motocross et l'enduro, qu'il pratique et qu'il aime faire partager. L'homme est intarissable lorsqu'il est question de mentionner les difficultés que rencontrent les jeunes pour pratiquer leur sport. Il lance aussi un appel à la tolérance, lui qui, deux ou trois week-ends par année, met à disposition ses champs pour les transformer en piste de motocross. Le Bérou aimerait en faire plus, mais il est contraint de se contenter de ce qu'il a depuis des années.



«Tu peux dire à ceux qui veulent comprendre pourquoi nous faisons du motocross qu'ils sont les bienvenus chez moi... à condition de supporter ma franchise.» Car le Bérou est ce qu'il est. Un gars qui ne mâche pas ses mots et défend ses convictions. Pour lui, Moutier est un nid de motards, un lieu qui a vu courir de nombreux champions helvétiques, que ce soit en motocross ou en enduro. Mais tous, les plus jeunes en tête, ont des difficultés à s'entraîner. Certes, l'entraînement physique indispensable peut se pratiquer en salle, en courant ou en faisant du vélo. Mais les coureurs n'arriveront à rien s'ils ne peuvent pas rouler régulièrement sur des circuits performants: «Ils peuvent rouler sur les pistes permanentes de Vicques ou à Corgémont s'ils figurent parmi les cent premiers à être inscrits dans le club, explique le Bérou. Le succès est tel qu'il faut attendre qu'un pilote se désiste pour

pouvoir profiter des installations.» En agissant ainsi, le club a de l'emprise sur les pilotes et peut empêcher que n'importe qui aille faire n'importe quoi n'importe quand. Les jeunes peuvent aussi aller rouler une fois tous les quinze jours à Ederswiler.

A l'étranger

Les pistes jurassiennes étant difficilement accessibles, les jeunes pilotes peuvent se réfugier en France voisine, si les conditions météo le permettent. Entre novembre et mars, là où la saison se prépare, les pistes ne sont pas toujours praticables. Mais pour pouvoir vraiment s'entraîner, c'est le chemin de l'Italie qu'ils doivent prendre: «Et, à chaque fois, ce sont quatre à six heures de route et cent quarante litres de diesel qu'il faut mettre dans la camionnette pour aller rouler un week-end. Dans le cadre du club Isadora, nous essayons

de convaincre les jeunes de partager un véhicule pour réduire les frais.»

À domicile

Le Bérou a décidé de faciliter la vie de ces jeunes en leur proposant de rouler sur ses champs deux fois par année, de quoi réduire un peu les frais de préparation pour ces jeunes sportifs. «Lors des travaux de la Transjurane, nous avons pu améliorer le terrain pour en faire une piste. C'est ainsi qu'en plus des deux entraînements, nous accueillons un weekend de course par année. Le hic, c'est que lorsque la pandémie est venue, nous avons eu ces trois manifestations durant le même mois, de quoi indisposer certaines personnes allergiques aux bruits de moteur. » Reste que cette fréquence est exceptionnelle et ne devrait plus se produire.





Vivez la mobilité de demain! Découvrez notre gamme de produits

Plus d'informations:





L'électricité renouvelable au quotidien

sim.moutier.ch

Les produits Smotion sont proposés pour l'ensemble du Jura et Jura bernois par SACEN SA et ses partenaires locaux : Courchapoix, Delémont, Develier, La Neuveville, Plateau de Diesse, Moutier, Nods, Saint-Imier, Haute-Sorne, Tramelan



Près de chez vous à Moutier.



CH-2740 Moutier Tél. +41 32 493 55 59 spart@menuiserie-spart.ch www.menuiserie-spart.ch



Mettez un point d'honneur à valoriser vos prestations. Annoncez ici.

SYNERJ régie publicitaire | 032 545 08 08 contact@syner-j.ch



Plus d'informations sur les verres Essilor Stellest sur notre site internet ou en prenant un rendez-vous pour un entretien sans engagement.

Toutes nos offres « enfants » sont disponibles avec une assurance* «échange de verres en cas de changement de correction» durant



Mot mystère

Quand vous aurez barré dans la grille tous les mots de la liste, il ne vous restera que les lettres formant le mot mystérieux. Cherchez-les horizontalement (de gauche à droite ou de droite à gauche), verticalement (de bas en haut ou de haut en bas), diagonalement (de gauche à droite ou de droite à gauche).

À découvrir: un mot en 5 lettres

| ACIDITE |
|---------------|
| ALIMENTATION |
| ALPE |
| AUBIER |
| AZOTE |
| BICHE |
| BIODEGRADABLE |
| BOIS |
| CHARME |
| CHENE |
| CHLORE |
| CIME |
| DETARTRER |
| DOMAINE |
| ECORCER |
| ENVIRONNEMENT |
| EOLIENNE |
| FAON |
| FLEUVE |
| FLORE |
| FRAI |
| |

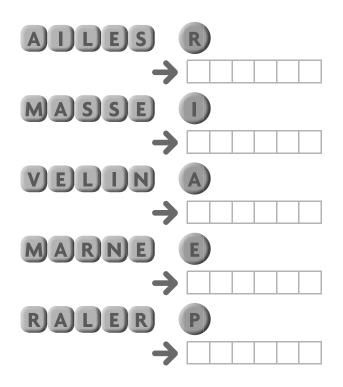
| FUMEE |
|---------------------|
| GABARE |
| GEOTHERMIE |
| GRELE |
| INGERER |
| LAIE |
| LAITANCE |
| LIBER |
| MALADIE |
| MELEZE |
| MUTATION |
| OGM |
| ONDES |
| OURS POLAIRE |
| PECHERIE |
| PETROCHIMIE |
| PHREATIQUE |
| PLANT |
| POLLEN |
| RACINE |
| RADIOACTIVITE |
| |

| RISQUE |
|---------------|
| SATURNISME |
| SCIER |
| SECHERESSE |
| SEISME |
| SILO |
| SOLVANT |
| TABAC |
| TAILLER |
| TECK |
| TIRASSE |
| TORRENT |
| TRAITEMENT |
| TRUITICULTURE |
| TUBE |
| |

| М | Ν | 0 | Α | F | F | Ν | Ε | L | L | 0 | Р | Т | Т | Т |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| U | R | R | Р | L | Α | Ν | Т | U | В | Ε | R | 0 | Α | Ν |
| Т | F | Ε | 0 | L | I | S | С | Н | С | U | R | I | В | Α |
| Α | L | R | С | С | I | М | Ε | Н | I | R | L | Ε | Α | ٧ |
| Т | Ε | Т | Α | R | K | С | Ε | Т | Ε | L | I | U | С | L |
| I | U | R | Z | D | 0 | R | I | Ν | Ε | Ν | В | Q | I | 0 |
| Ο | ٧ | Α | 0 | I | I | С | Т | R | Т | I | Ε | S | D | S |
| Ν | Е | Т | Т | Е | U | Ο | Ε | М | Ε | Α | R | I | I | Α |
| D | Ν | Ε | Ε | L | Р | М | Α | R | V | R | Т | R | Т | Т |
| Ε | ٧ | D | Т | В | R | L | D | С | 0 | R | Ε | I | Ε | U |
| S | I | U | М | Α | Α | О | Α | В | Т | L | Е | G | 0 | R |
| S | R | G | Н | D | М | I | L | R | 0 | I | Н | I | Ν | Ν |
| Ε | 0 | С | I | Α | Α | В | Α | Ε | М | I | ٧ | С | С | I |
| R | Ν | Е | I | R | R | I | | R | Е | М | S | I | Е | S |
| Ε | Ν | Ν | F | G | Т | С | Ε | S | S | Α | R | I | Т | М |
| Н | Е | Е | U | Е | Р | Н | R | Ε | Α | Т | | Q | U | Ε |
| С | М | L | М | D | Т | Ε | Ε | С | Ν | Α | Т | I | Α | L |
| Ε | Ε | Ε | Ε | 0 | U | R | S | Р | 0 | L | Α | I | R | Ε |
| S | Ν | R | Ε | I | М | İ | Н | С | 0 | R | Т | Ε | Р | Z |
| Т | Т | G | Α | В | Α | R | Е | 0 | L | I | Ε | N | N | Е |

Plus une lettre Sudoku

À chacun des mots, ajoutez la lettre proposée pour en former un nouveau.



| 5 | | | 1 | | | 4 | 3 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | | | | 5 | | | 2 |
| | | 9 | | | | | | |
| | 8 | 4 | | | | 2 | 1 | |
| 9 | | | | | | | | 5 |
| | | | | | | 3 | 9 | |
| 4 | 5 | 3 | | | 1 | 8 | 2 | |
| | | | | 8 | | 6 | | |
| | | 2 | 3 | | | | | |

NIVEAU FACILE



La solution pour le partage de votre production



Plus d'informations:





L'électricité renouvelable au quotidien

sim.moutier.ch

Les produits Smotion sont proposés pour l'ensemble du Jura et Jura bernois par SACEN SA et ses partenaires locaux : Courchapoix, Delémont, Develier, La Neuveville, Plateau de Diesse, Moutier, Nods, Saint-Imier, Haute-Sorne, Tramelan